

## Déconfinement progressif : responsables ensemble

### «Chères rocassières, chers rocassiers,

Nous avons souhaité que cette 3<sup>ème</sup> Lettre d'information Covid-19 soit dans votre boîte aux lettres avant la date importante du 11 mai qui ouvrira une première étape de "déconfinement progressif" à La Roque d'Anthéron.

Nous voulions d'abord vous remercier pour la discipline et la solidarité observée dans notre village à l'occasion du confinement. En restant ainsi chez nous à la demande des autorités nationales et sanitaires, nous avons contribué à sauver des vies, à La Roque d'Anthéron et ailleurs.

Nous voulions ensuite vous informer des premières mesures qui seront prises par la municipalité pour procéder au déconfinement progressif demandé également par les autorités nationales.

Nous sommes animés par deux exigences. La première est sanitaire, elle vise à lutter contre la propagation du virus et à favoriser la protection des Rocassiers. La seconde est économique et sociale, elle consiste à tout mettre en œuvre pour permettre aux activités économiques, sociales, culturelles et sportives de redémarrer progressivement.

Nous présentons ainsi dans ces deux pages :

>Les premières mesures de réouverture progressive de "l'école à l'école" (pour les grandes sections de maternelle, les CP et les CM2)

et des services enfance associés,

>La fourniture d'un premier masque "grand public" par foyer,

>Les informations pratiques pour "l'après 11 mai".

Le déconfinement progressif se faisant étape par étape, cette 3<sup>ème</sup> lettre ne sera pas la dernière. Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour une 4<sup>ème</sup> lettre autour du 20 mai qui vous informera de l'extension de la reprise de l'école et de "l'après 2 juin".

Bon courage, et à très vite pour reprendre ensemble le cours de notre vie villageoise.

**Jean-Pierre Serrus,**  
**Maire de La Roque d'Anthéron**

Infos : [www.ville-laroquedantheron.fr](http://www.ville-laroquedantheron.fr)



La Roque Agenda

### L'accueil à l'école du 12 au 25 mai

### Comment ça se passe à La Roque d'Anthéron ?

#### 1. L'éducation nationale (EN)

À La Roque d'Anthéron, les 4 écoles réouvriront le 12 mai pour les classes de grandes sections de maternelle, CP, CM2, ainsi que les enfants des soignants.

Les groupes seront de 15 enfants maximum au primaire et 10 enfants maximum en maternelle.

- Les autres sections de primaire ne redémarreront que le 25 mai
- Les parents conservent la décision de "l'école à l'école" ou de "l'école à la maison"
- Les enseignants sont chargés de rester en contact avec les parents de leurs élèves.

**Attention !** À l'heure de l'impression de cette lettre, nous n'avons pas d'informations concernant les collégiens et lycéens. Suivez l'actualité sur [www.ville-laroquedantheron.fr](http://www.ville-laroquedantheron.fr)

#### La municipalité fournira :

>1 masque grand public à chaque enseignant

>1 masque grand public de taille adaptée à chaque enfant reprenant l'école.

Le port du masque au sein de l'école sera laissé à l'appréciation des enseignants.

La municipalité s'assurera des conditions d'accueil des enfants suivant les préconisations du Ministère de l'éducation.

Vous trouverez sur le site [www.ville-laroquedantheron.fr](http://www.ville-laroquedantheron.fr) une synthèse des mesures prises localement dans ce sens.

#### 2. Le service municipal d'accueil périscolaire, cantine et mercredi

Pour les parents d'enfants qui reprennent "l'école à l'école" du 12 au 25 mai, nous mettons en place les services enfance. Les tarifs habituels seront appliqués. L'accueil périscolaire du matin et du soir, le service de cantine et l'accueil du mercredi seront assurés dans le respect des gestes barrière et en répartissant les enfants par petits groupes dans différents espaces de la commune. Les enfants de l'école Péguy prendront leurs repas comme avant le confinement. Les élèves des 3 autres écoles prendront leur repas au restaurant scolaire ainsi que les enfants accueillis le mercredi à La Maison de l'Enfance.

#### 3. Le service de nettoyage

La municipalité est chargée de nettoyer les locaux :

- > Les sanitaires 3 fois par jour après récréations et pause méridienne,
  - > Les salles de classes tous les jours,
- suivant les spécifications de l'EN.

#### 4. Organisation des entrées et sorties d'école

**Attention : 1 seul adulte pour accompagner 1 fratrie**

L'accès à l'école sera organisé afin de ne pas créer d'attroupement devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie. La Police municipale sera aidée de bénévoles aux abords des écoles et lors des trajets vers la cantine.

#### Appel aux parents d'élèves

Nous avons besoin de soutien pour accueillir les enfants. Nous recherchons des parents d'élèves bénévoles.

Si vous pouvez offrir quelques heures ou plus, signalez-vous à

[accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr](mailto:accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr)

vous serez recontacté pour un entretien en fonction des besoins.

# Porter un masque : se protéger et protéger les autres

## Un masque fourni

À cette lettre nous joignons un masque grand public réutilisable.

Ce masque est utilisable 3h en continu. Il est recommandé de le laver avant utilisation. Ensuite, portez-le dès que nécessaire, dans la limite de 3h consécutives, et lavez-le après usage à 60 ° et/ou repassez le avec un fer chaud (vapeur). Attention, ces masques ne supportent qu'une vingtaine de lavages.

## D'autres masques seront nécessaires

Il est important de se procurer plusieurs masques par personne afin de pouvoir les laver en alternance.

Il est possible de s'en procurer de différentes façons :

> Ils sont en vente notamment dans les pharmacies, bureaux de tabac et grandes surfaces.

> Il est possible de les confectionner à partir de modèles largement diffusés (AFNOR, etc).

> Il est possible d'en demander au CCAS en cas de difficulté importante pour s'en procurer (04 42 95 70 70).

## Des masques fournis aux enfants à leur retour à l'école

Un masque en tissu sera remis par la municipalité à chaque enfant reprenant l'école (taille adaptée).

**Appel aux dons de masques en tissu : si vous avez la possibilité d'en fabriquer, la mairie les réceptionne afin de les redistribuer aux personnes dans le besoin, au cas par cas.**

**Déposez-les sur RDV en mairie au 04 42 95 70 70.**

## COMMENT BIEN UTILISER UN MASQUE EN TISSU

Le virus COVID19 se trouve dans les gouttelettes de salive que l'on produit en éternuant, en toussant, en postillonnant, etc. Ces gouttelettes peuvent également se déposer sur des surfaces ou des objets que nous touchons. En portant nos mains à notre visage, nous augmentons les risques de contamination pour nous-même et pour les autres.

Voici les bons gestes à suivre quand on porte un masque en tissu :

1.



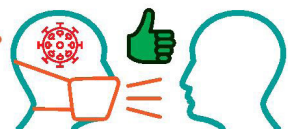
Avant de mettre son masque il faut se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

2.



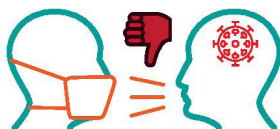
Le masque doit recouvrir le nez et la bouche et être ajusté.

3.



Le masque est utile quand on est infecté, il permet d'éviter de transmettre le virus via les gouttelettes de salive. Il protège les personnes que l'on pourrait rencontrer.

4.



Porter un masque quand on n'est pas infecté limite les risques de transmission entre votre main et votre bouche, mais ça ne filtre pas l'air, ni ne remplace les mesures de protection de base : désinfection des mains et des surfaces et respect d'une distance d'au moins 1,5 m entre les personnes.

5.



Porté en continu le masque doit être changé toutes les 3 heures.

6.



Attention, évitez de toucher votre masque avec vos mains. Si vous le faites, désinfectez-vous les mains.

7.



Pour enlever le masque, prenez-le par les rubans. Ne mettez pas les mains sur le masque et placez-le dans un sac en plastique en attendant de le laver.

8.



Stérilisez votre masque au moins une fois par jour en le lavant à haute température avec de la lessive ou du savon et/ou en le repassant à la vapeur.

CIPAS OCMW  
boîtes Essene

## Solidarité

pour venir en aide aux familles rocassières dans le besoin :

Le local situé rue Casimir Mouton (à côté de la Maison de l'Enfance) sera exceptionnellement ouvert pour recueillir vos dons dans le respect des mesures barrières, aux dates suivantes :

**Mercredi 6 Mai de 16h à 18h**

**Samedi 9 Mai de 10h à 12h**

**Mardi 12 Mai de 16h à 18h**

**Samedi 16 Mai de 10h à 12h**

**Merci de votre générosité !**

**Attention ! Les masques ne remplacent pas les gestes barrière! Gardons les bonnes habitudes :**

## COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

**...et surtout conservons une distanciation physique d'1,5 mètre.**

**Le Conseil Municipal d'installation devrait se dérouler le samedi 6 juin à 10h30**  
**Plus d'infos : [www.ville-laroquedanthéron.fr](http://www.ville-laroquedanthéron.fr)**

A partir du 11 mai l'ensemble des services reprendront peu à peu leurs activités. Il sera possible de contacter les services de l'état-civil, de l'enfance, le service social, l'urbanisme, le centre technique, etc. au 04 42 95 70 70, aux horaires habituel.

**Attention les bâtiments seront fermés, NE VOUS DEPLACEZ PAS :** prenez rendez-vous par téléphone.